

D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

Rabbin de Boulogne

Chofetim 5785, 6 Elloul 5785

Le système judiciaire proposé par la Torah nous a déjà été présenté à travers le livre de Shémoth. Dans la Parasha de la semaine, la Torah nous ordonne d'établir des tribunaux intègres afin de mettre en application toutes les lois qui régissent le peuple d'Israël.

Chaque ville devait organiser la mise en place d'un tribunal pour que tous les administrés puissent avoir un contact direct avec la justice. La Torah requiert également la nomination de policiers afin de s'assurer du respect des différentes décisions de justice. Le verset nous enseigne : « Tu viendras vers les Cohanim, les Lévyim et vers le juge qui sera à cette époque, tu interrogeras et ils te diront la parole de l'Eternel ».

Dans le traité de Rosh Hashanah, le talmud s'interroge sur le sens de l'expression « qui sera à cette époque ». Pouvons-nous imaginer aller consulter des juges qui vivent à une autre époque que la nôtre ?

La réponse proposée est particulièrement intéressante. Même si les juges qui vivent à notre époque n'ont pas la même expérience ou réputation de ceux qui les ont précédés, nous devons leur obéir sans nous dire : « si nous avions vécu à une époque plus ancienne, nous aurions été jugé par des juges bien plus compétents que ceux d'aujourd'hui ! »

Nous idéalisons souvent notre passé en imaginant qu'il était nécessairement plus glorieux que notre présent. Même si cela pouvait être vrai, nous devons vivre avec notre époque et avec nos propres dirigeants en les acceptant comme étant à notre tête.

Le livre des Juges nous présente une série de 12 personnalités qui dirigèrent l'ensemble du peuple avant la nomination des rois. Ils avaient tous des personnalités très différentes et des niveaux de spiritualité plus ou moins élevés. Certains d'entre eux restant très loin des critères attendus par la Torah.

Cependant nos Maîtres affirment : « Ifta'h à son époque était aussi grand que Shmouel à son époque ». Cette comparaison peut nous paraître assez étrange connaissant le personnage d'Ifta'h comparé à la grandeur de Shmouel.

Cela vient nous prouver que le respect que nous devons à la fonction ne doit pas dépendre de la grandeur de l'individu qui l'occupe. Si HaShem lui a permis d'accéder à ce niveau de responsabilité, nous devons considérer qu'elle est la personne la plus à même à répondre aux problématiques de son époque.

Moshé imaginait que sa fonction de chef serait partagée entre plusieurs grandes personnalités après sa mort. Pourtant Dieu lui répondit que seul Yéhoshua' assumerait cette responsabilité. Tout en étant conscient qu'il était loin de son niveau de spiritualité, c'est lui qui devait maintenant être le chef de la génération et le peuple devait se rallier à lui.



Commentaire sur la Paracha par le
Rabbin Didier Kassabi